

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 5 août 2025

L'EHPAD Le Val Montjoie à Saint-Gervais (74) placé sous administration provisoire avec cessation d'activité

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil départemental de la Haute-Savoie ont décidé de placer l'EHPAD Le Val Montjoie sous administration provisoire à compter du 5 août 2025 en vue d'une cessation d'activité au plus tard le 31 décembre 2025.

Depuis plusieurs mois, l'Agence régionale de santé et le Conseil départemental ont reçu un certain nombre de signalements concernant l'EHPAD Le Val Montjoie en Haute-Savoie. À la suite de ces signalements, deux inspections ont été diligentées en février 2025 et en juillet 2025. La dernière inspection a révélé des dysfonctionnements graves relatifs notamment à la gestion du personnel, l'organisation des prises en charge et aux conditions d'accueil dans des locaux inadaptés, de nature à porter gravement atteinte à la santé et à la sécurité des résidents.

Dans ces circonstances, la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie ont décidé de placer l'établissement sous administration provisoire en vue d'une cessation d'activité au plus tard le 31 décembre 2025.

Les 53 résidents seront réorientés en liens étroits avec leurs familles d'ici la fin d'année dans des structures du territoire.

Dans ce cadre, deux administrateurs provisoires sont nommés jusqu'au 31 décembre 2025. Ils sont missionnés afin de piloter la gestion de l'établissement, en assurant prioritairement la continuité des prises en charge et la sécurité des résidents durant toute la durée où ils resteront accueillis dans les locaux. Ils organiseront et mettront en œuvre les démarches de réorientations des résidents.

Durant cette administration provisoire, l'ensemble des activités de l'EHPAD se poursuit dans un cadre sécurisé ; la Directrice générale de l'ARS et le Président du Conseil départemental remercient les personnels de l'établissement de leur engagement et de leur contribution aux côtés des administrateurs provisoires pour permettre à l'établissement d'assurer au mieux les missions qui lui sont dévolues. **Une attention particulière sera accordée à la prise en charge des résidents, les familles seront tenues constamment informées de l'évolution de la situation.**

Contacts presse :

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 ars-ara-presse@ars.sante.fr

Martial SADDIER, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie : 04 50 33 49 89 media@haut Savoie.fr